

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11) Numéro de publication:

0 125 193
A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 84430008.7

(51) Int. Cl.³: **G 10 F 1/06**
A 47 G 23/03

(22) Date de dépôt: 20.03.84

(30) Priorité: 29.03.83 FR 8305401

(43) Date de publication de la demande:
14.11.84 Bulletin 84/46

(84) Etats contractants désignés:
BE CH DE GB IT LI NL SE

(71) Demandeur: Siahou, Joseph
14, Rue Pascal
F-13007 Marseille(FR)

(72) Inventeur: Siahou, Joseph
14, Rue Pascal
F-13007 Marseille(FR)

(74) Mandataire: Roman, Alphonse
35 Rue Paradis
F-13001 Marseille(FR)

(54) Dispositif de sonorisation d'objets par déplacement du centre de gravité.

(57) L'objet de l'invention concerne un dispositif de sonorisation d'objets par déplacement du centre de gravité.

Il est constitué par la combinaison d'une boîte à musique (2) comportant un déclenchement (3) par un bouton pression libéré avec un dispositif de déverrouillage mécanique (10, 11) par inclinaison de récipient (8) auquel il est intégré.

Il est destiné à musicaliser des objets tels que biberons, verres, assiettes ou autres ustensiles de façon à permettre un contrôle de leur déplacement, inclinaison ou des temps d'utilisation.

EP 0 125 193 A1

- 1 -

Dispositif de sonorisation d'objets par déplacement
du centre de gravité

L'objet de l'invention concerne un dispositif de sonorisation d'objets par déplacement du centre de gravité.

- 5 Il est destiné à musicaliser des objets tels que biberons, verres, assiettes ou autres ustensiles de façon à permettre un contrôle de leur déplacement, inclinaison ou des temps d'utilisation.
- 10 Il est connu de sonoriser certains objets, tels que brosses à dents ou autres afin de réaliser un contrôle de pression ou simplement pour leur conférer un attrait, mais jusqu'à ce jour, on n'avait pas adapté la musicalité à un déplacement utili-
- 15 taire ou récréatif.

Le dispositif suivant l'invention donne la possibilité de musicaliser des biberons, verres ou autres ustensiles afin de signaler leur changement de

20 position en même temps que leur temps d'utilisation.

- 2 -

Il est constitué par la combinaison d'une boîte à musique comportant un déclenchement par un bouton pression libéré avec un dispositif de déverrouillage mécanique par inclinaison du récipient auquel il
5 est intégré.

Sur les dessins annexés, donnés à titre d'exemple non limitatif d'une des formes de réalisation de l'objet de l'invention:

10 La figure 1 représente l'ensemble du dispositif vu en élévation et en coupe.-
La figure 2 représente le fonctionnement du déclenchement musical. Les figures 3,
4 montrent des variantes d'exécution du
15 même dispositif. La figure 5 est une vue schématique d'un déclancheur de boîte à musique électronique.

Le dispositif adaptateur est constitué, figure 1,
20 par un carter en substance semi-rigide 1 contenant la boîte à musique 2 à déclenchement par poussoir 3.

La partie supérieure du carter à parois verticales
25 4, 5 légèrement flexibles est obturée par un cloisonnement 6 surmonté par un cerclage périphérique se fixant sur le fond d'un biberon 8. Il supporte la charnière 9 sur laquelle s'articule le levier 10 dont le débattement est limité par le
30 ressort 11. Ce levier 10 verrouille et immobilise le poussoir 3.

- 3 -

Dès que le biberon 8 est pris en main sous le simple effet de la pesanteur, figure 2, le levier 10 est entraîné et libère le poussoir 3 qui remonte et déclenche la musicalité.

5

Dès que le biberon est posé verticalement, figure 1, la sonorisation s'arrête.

10

La boîte à musique à ressort se monte par le remontoir 12.

15

Le carter 1 peut être monté soit avec un levier 13 soit une pince 14 qui s'adapte à un ustensile quelconque et transmet le déplacement au levier 10 qui libère le poussoir 3.

20

Pour les boîtes à musique électroniques 15 figure 5 il suffit de les connecter avec un détecteur d'inclinaison 16 formé par un élément tubulaire avec alvéolage de retenue 17 et bille 18.

25

En inclinant le support tubulaire 16 suivant un degré déterminé la bille 18 contactera l'un des électrodes 19, 20 déclenchant la sonorité.

30

La remise en position verticale du récipient 21 permet la bille 18 dans son alvéole d'immobilisation et arrête la sonorité. Le réglage du déclenchement s'effectue par déplacement de l'élément tubulaire sur un secteur indexé 22 de préréglage.

- 4 -

Le déplacement du centre de gravité par l'inclinaison du récipient porteur de l'élément musical déclenche automatiquement la sonorisation. Cette dernière s'arrête dès que l'ustensile est placé dans sa position normale verticale.

On peut ainsi sonoriser un oiberon afin de contrôler le temps de sa consommation et distraire l'enfant qui l'utilise. On peut étendre cette sonorisation à n'importe quel objet manutentionnable, soit pour le rendre attractif soit pour en surveiller un éventuel déplacement. Il est même possible d'utiliser cette sonorisation mécanique ou électronique pour des objets d'art, des plats, des statues, des assiettes, des plats et ceci sans limitation. Des livres mêmes peuvent être ainsi sonorisés.

C'est pourquoi les éléments d'application pourront varier dans la limite des équivalents connus, comme d'ailleurs les matières utilisées pour leur fabrication sans changer pour cela la conception générale de l'invention qui vient d'être décrite.

- 1 -

Revendications de brevet

1. Dispositif de sonorisation d'objets par déplacement du centre de gravité ou inclinaison destiné à musicaliser des objets tels que biberons, verres, assiettes, ou autres de façon à permettre un contrôle de leur déplacement ou les temps d'utilisation, se caractérisant par la combinaison d'une boîte à musique (1) comportant un déclenchement par bouton pression (3) libéré avec un dispositif d'intégration (1) comportant un déverrouillage mécanique réglable (10,11) par inclinaison du récipient porteur ou du contenu.

2. Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que l'élément d'intégration du dispositif au récipient (8) est constitué par un carter (1) à parois cerclées (7) flexibles semi-rigides pourvu d'un cloisonnement porteur (6). avec charnière (9), levier (10) et ressort de tarage (11) appuyant sur le déclencheur (3) de la boîte à musique mécanique.

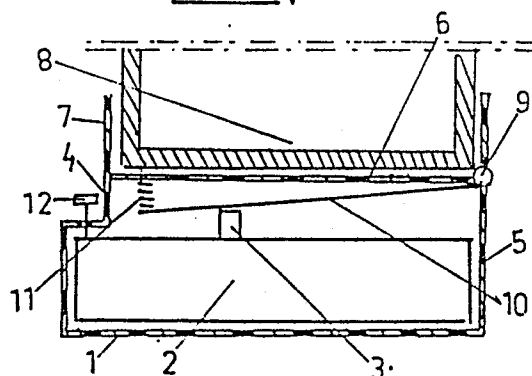
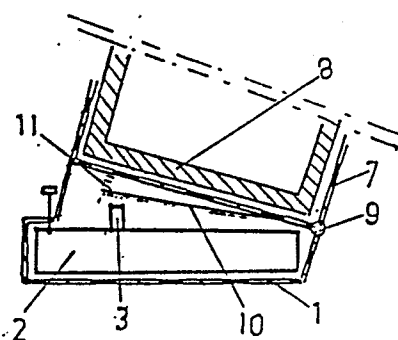
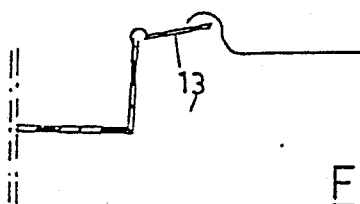
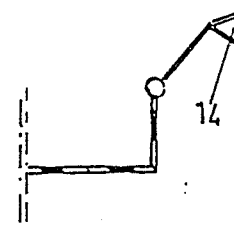
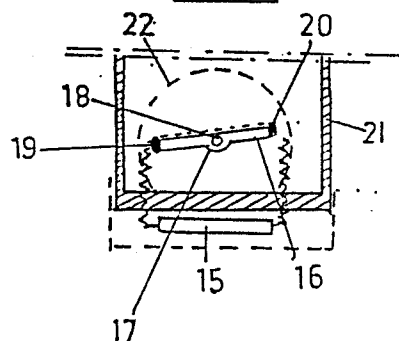
3. Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que la boîte à musique (2) forme contrepoids déformant sous l'effet du soulèvement les parois flexibles (4, 5) et écartant le levier (10) rappelé par le ressort (11) du déclencheur (3).

4. Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant pas le fait que le carter (1) suivant une

-2 -

variante d'exécution comporte soit un levier de contact (13) soit une pince d'accrochement (15).

- 5 5. Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait qu'une boîte à musique électronique (15) est reliée à un niveau (16) avec alvéolage (17) et bille (18) inclinable suivant préréglage avec index (12) et électrodes de contact (19, 20).

FIG 1.FIG 2FIG 3FIG 4FIG 5



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
X	FR-A-1 358 543 (SOCIETE GUIOT DE BOURG) * Page 1, colonne 2, ligne 32 - page 2, colonne 1, ligne 43; figures 1-3 *	1	G 10 F 1/06 A 47 G 23/03
X	US-A-2 802 444 (A. GILMOUR) * Revendications 1,2; figures 2-4 *	1,2	
A	US-A-4 344 113 (D.R. DITTO et al.) * Colonne 3, ligne 58 - colonne 4, ligne 5; figure 6 *	3,4	
A	DE-C- 701 798 (E. RÜDIGER) * Revendication; figures *	5	
A	US-A-2 494 656 (E.M. GRUNICKE et al.)		
A	AT-A- 321 150 (J. DOMES)		
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 19-07-1984	Examineur HAASBROEK J.N.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	